

***Cher-Chère collègue,***

### **Nous te proposons d'adhérer au SN-FO-LC pour au moins 5 raisons.**

*Tu trouveras au verso notre bulletin d'adhésion 2017*



①- **Le SNFOLC défend le statut national de fonctionnaire d'Etat des personnels, ce qui va de pair avec la défense de l'école publique et laïque et son caractère national.**

C'est pourquoi le SNFOLC demande l'abrogation des décrets du 20 août 2014 sur les nouvelles obligations de service, combat la réforme du collège, exige le retrait du projet d'évaluation des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation. Evidemment, Force Ouvrière demande l'abrogation de la loi de refondation de l'école dont découlent ces réformes.

Les adhérents savent qu'ils peuvent compter sur le suivi rigoureux et attentif de leur situation individuelle par nos militants : avancement d'échelon, accès à la hors-classe, mutation, mais aussi suivi de leur dossier maladie ou de protection juridique, etc...

②- **Le vote aux élections professionnelles de décembre 2014, où FO a gagné un deuxième siège au CTM (comité technique ministériel), a confirmé la confiance que les personnels mettent en FO pour s'opposer à l'austérité, défendre le service public et l'Ecole de la République, défendre les garanties collectives nationales des personnels.**

FO défend les garanties statutaires et la liberté pédagogique des personnels, qui les mettent à l'abri des pressions d'où qu'elles viennent, qu'elles soient politiques, religieuses, économiques, associatives ou parentales.

③- **Force ouvrière défend la feuille de paye.**

**Force Ouvrière rejette le non-protocole PPCR** (parcours professionnels, carrières et rémunérations), imposé contre les organisations syndicales majoritaires de la Fonction Publique (FO, CGT, Solidaires) et dont le projet sur l'évaluation est une conséquence.

Pour le SNFOLC, les quelques euros annoncés en plus d'ici 2020 ne constituent pas une revalorisation. FO revendique le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat subies depuis 2010, et au minimum +50 points d'indice pour tous, +8% de la valeur du point d'indice.

④- **Le SNFOLC est un syndicat affilié à une fédération (la FNEC FP FO) et à la confédération Force Ouvrière.**

FO représente l'ensemble des salariés du public comme du privé et n'a donc pas une vision centrée sur une seule profession. La confédération Force Ouvrière combat l'austérité, aggravée par le pacte responsabilité. Notre mandat, c'est de défendre les intérêts des personnels, d'agir pour la satisfaction de leurs revendications.

Un adhérent du SNFOLC a accès à de nombreuses informations, aides et expertises de la part du syndicat comme de la fédération et de la confédération.

⑤- **Force Ouvrière, la différence : l'indépendance**

Pour Force Ouvrière, le rôle du syndicat n'est, en aucun cas, d'accompagner des réformes réduisant les droits et les acquis, d'être le porte-parole d'un quelconque gouvernement et de négocier la longueur de la chaîne et le poids du boulet !

L'indépendance syndicale vis-à-vis de toute structure ou influence extérieure, de tout parti politique, est le gage de la défense des droits et intérêts matériels et moraux des salariés. **Pour FO, il n'est pas question de tourner la page des revendications, que ce soit au nom de l'état d'urgence ou de l'approche d'échéances électorales, pour lesquelles FO ne donnera aucune consigne de vote.**

Etre syndiqué-e, c'est permettre par sa cotisation le fonctionnement matériel et indépendant du syndicat.

***Ne reste pas isolé-e, adhère au SN-FO-LC !***